

Secrétaire, c'est plus qu'un concours scolaire

Pour réussir le concours de Saenes (secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur), il faut bien connaître l'actualité. Il faut aussi pouvoir assumer des responsabilités... Nous avons suivi hier les épreuves orales.

FORMATION

Pour le concours, prière de passer par la "salle de chambrage". Vingt et un candidats (dix-neuf femmes * et deux hommes) tentaient hier les épreuves orales du concours de secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur dans l'académie de La Réunion (lire notre édition du 16 avril). Dans les locaux du Creps (Centre régional d'éducation populaire et de sport) de Saint-Denis, c'est la dernière ligne droite pour ces candidats ultra-motivés, admissibles parmi les 1988 inscrits. À ce concours présumé de niveau baccalauréat, ils ont un bagage nettement supérieur : bac+3 ou +4, souvent. Plusieurs travaillent déjà comme assistants d'éducation en collège ou lycée. Une jeune fille, licenciée en espagnol et amatrice de théâtre, recherche un peu de stabilité dans le monde de l'enseignement. Un jeune homme, assistant d'éducation dans le Sud, a dû interrompre ses cours de master de gestion à Saint-Denis : pas assez de temps pour tout concilier. Dans la "salle de chambrage", celle où l'on attend patiemment son tour pour les oraux, les agents du rectorat font le maximum pour détendre l'atmosphère. Un coup d'œil à la carte d'identité : "Vous mesurez toujours 1,67 mètre, ça n'a pas changé ?" sourit celui qu'on

surnomme "Major", un sportif à la coupe militaire, vétéran de la surveillance des concours nationaux. Pari gagné : les candidats conversent en se souhaitant mutuellement bonne chance. De la chance, il en faut pour parvenir à la fin de ce parcours. Malgré la courtoise simplicité des jurys, où tout le monde se présente : proviseur, professeur, gestionnaire... Malgré le sourire apaisant des surveillantes, qui guident les candidats dans les couloirs. "Le jury est aussi intimidé que vous", plaisante le Major, réconfortant. Une candidate a tiré le sujet "Le tourisme en France". Pourrait-on à La Réunion imiter le tourisme à la manière mauricienne ? La question la désarçonne. Une autre doit expliquer la décolonisation de l'Afrique française. Le jury la teste : peut-on parler de décolonisation à La Réunion ? "Je ne sais pas", avoue-t-elle piteusement. Une autre explique le rôle du Conseil d'État...

CONVICTIONS CITOYENNES

Un autre doit commenter le vote mouvementé de la loi Hadopi (Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet), sur la base d'un article de presse récent. Que penser du piratage sur Internet ? Faut-il des sanctions ? Le jury

sonde à la fois les connaissances théoriques et les convictions citoyennes des candidats. Une évidence s'impose : pour devenir secrétaire administratif dans l'Éducation nationale ou à l'université, il faut bien plus que des connaissances scolaires. Le concours sélectionne des agents au fait de l'actualité, capables de juger et d'assumer des responsabilités, ultra-motivés et souvent déjà expérimentés

professionnellement. Ceux qui en jalouent les salaires (lire ci-dessous) devraient se frotter au concours... Jeudi, on connaîtra les noms des quatre heureux élus ■

Véronique Hummel

(*) Notre journaliste a passé le concours de Saenes au milieu des candidats, de manière à raconter les épreuves "de l'intérieur". Mais elle s'est désistée à la fin des épreuves.

"On mâche le travail des cadres"

Le salaire d'un(e) secrétaire administratif de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur (Saenes) est de 1 927 euros (salaire net mensuel) à La Réunion. Une rémunération qui correspond théoriquement à un emploi de catégorie B (niveau baccalauréat). Mais dans la pratique, les Saenes assurent des tâches multiples : gestion et comptabilité, paie des salaires (21 000 agents dans l'académie), organisation pratique des concours...

"On doit mâcher le travail des cadres" sourit une employée du rectorat. C'est d'ailleurs ce que

teste la "note de synthèse", première épreuve écrite du concours. Contrairement à la légende, de très nombreux (ses) secrétaires travaillent bien plus que les 35 heures hebdomadaires légales, notamment en période de baccalauréat. Car la moindre erreur dans un sujet entraîne des conséquences incalculables.

Renseignements:

<http://www.education.gouv.fr/cid1080/secretaire-administratif-de-l-education-nationale-et-de-l-enseignement-superieur-saenes.html>



► Cette année, un seul concours permet d'accéder aux postes de secrétaires pour l'Éducation nationale et l'université. (Photos d'archives Ludovic Lai-Yu)



► Pour quatre postes, près de 2 000 candidats s'étaient inscrits.



► Une soixantaine de personnes se sont rassemblées hier dans le hall du rectorat. (Photo Stéphan Lai-Yu)

Recrutement contesté "Ça ne se reproduira plus"

ENSEIGNEMENT

"Nous sommes opposés à ce recrutement". Dans le hall du rectorat d'académie (Saint-Denis), une soixantaine de personnes se sont rassemblées hier matin, à l'appel du Sgpen-CGTR. Objectif de ce débrayage : protester contre le recrutement d'une directrice d'école retraitée, pour une mission un peu particulière : pendant six mois, elle doit répondre au numéro 0810 111 110 pour renseigner les professeurs qui demandent leur mutation dans l'île.

Selon le service communication du rectorat, ce recrutement (parfaitement légal), a été préféré à une autre hypothèse : le recours à une société privée de téléopérateurs. "Je ne veux pas non plus d'une boîte privée pour ce travail", assure David, informaticien en CDD (contrat à durée déterminée) au rectorat. "Je préférerais qu'on recrute l'un des contractuels qui a déjà travaillé au rectorat". Sa collègue, titulaire depuis 6 ans, renchérit : "Nous nous formons sur le

tas. N'importe quel collègue contractuel pourrait faire l'affaire pour assurer cette permanence téléphonique".

À la logique rationnelle et juridiquement irréprochable du rectorat s'oppose ouvertement la réaction passionnelle de ceux qui savent combien l'emploi est fragile. Pour Patrick Corré, turbulent secrétaire général du Sgpen-CGTR, "Avec ce recrutement, on risque de perdre nos emplois : tous les retraités risquent de demander la même chose", au détriment des agents précaires qui ne demandent qu'à travailler.

Hier matin, le leader syndical a été reçu par le secrétaire général du rectorat Eugène Krantz. La retraitée-contractuelle remplira son contrat jusqu'à son terme (juillet prochain), "mais ça ne se reproduira plus" annonce Patrick Corré, qui en a reçu l'assurance formelle. Et qu'on n'en profite pas pour faire appel à une société privée l'année prochaine : "ce serait encore pire !" ■

V.H.